



## CAPN BIBLIOTHEQUES - Profession de foi

jeudi 18 octobre 2018, par [Bariaud](#)



### ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES de la FONCTION PUBLIQUE Bibliothèques Magasiniers, Bibas, Bibliothécaires, Conservateurs

du 29 NOVEMBRE au 6 DÉCEMBRE 2018

JE VOTE CGT

#### AUGMENTER NOS SALAIRES !

- Début des grilles à 1800 euros net minimum pour tous les personnels et revalorisation immédiate de 400 euros ;
- augmentation significative et immédiate de la valeur du point d'indice et redynamisation des grilles à hauteur des pertes subies ;
- abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite, dont le PPCR et le RIFSEEP ;
- intégration de 25 % de primes dans le traitement ;
- abrogation du jour de carence.

#### AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

- Réduction du temps de travail pour tous et toutes ;
- contraindre l'employeur à respecter son obligation de garantir notre santé et notre sécurité au travail ;
- Des créations de postes pour répondre aux besoins de nos missions et la titularisation immédiate

- des ANT sans condition de concours ni de nationalité.
- aucune mobilité forcée académique ou fonctionnelle.

## **DIPLÔMES, QUALIFICATIONS : ÉMANCIPATION !**

- Une formation initiale délivrant une culture commune et des diplômes nationaux ;
- le libre choix de sa formation continue dans l'enseignement supérieur ;
- Reconnaissance des qualifications et de tous les diplômes dans les grilles salariales.

## **GAGNER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES !**

- Égalité salariale et suppression des discriminations dans le déroulement des carrières : fin du plafond de verre ;
- lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- mise en œuvre d'enseignements qui déconstruisent les préjugés de genre.

## **Les mutations**

Le nombre de postes ouverts se réduit d'année en année. Pour les magasiniers par exemple, seulement 17 postes ouverts à la mutation sur la France entière en 2018 ! La CGT dénonce notamment les conséquences de la loi sur l'autonomie des universités, qui devient un frein à la mutation ; non seulement le nombre d'établissements se réduit, mais en plus, certains établissements gèlent des postes pour raisons budgétaires.

## **Les extensions d'horaires d'ouverture**

La CGT dénonce les plans gouvernementaux visant à ouvrir les bibliothèques toujours plus, sans réflexion sur nos missions et sans donner les moyens nécessaires. Nous voulons pouvoir exercer nos métiers dans de bonnes conditions, avec des espaces rénovés, des postes titulaires créés et dans un cadre horaire respectant la vie des agents et le rythme social. Le repos dominical est un acquis collectif syndical majeur, soyons dignes d'en respecter la nécessité pour une société qui respire.

## **Les budgets documentaires**

La CGT dénonce la dérive technocratique qui généralise les politiques d'austérité maquillées en politiques d'« Excellence », favorise la compétition au détriment de la coopération et porte gravement atteinte aux missions de soutien à la recherche et de valorisation des collections portées par les bibliothèques : baisses drastiques de moyens, généralisation du système des appels d'offre, déconstruction des politiques documentaires assises de longue date sur des communautés de recherche et sur des évaluations régulièrement conduites, négation des missions scientifiques et leur expertise.

## **La CGT revendique**

- la mise en place d'un travail de fond sur l'ensemble de la filière bibliothèque pour des déroulements de carrière enfin améliorés (moins de grades, prise d'échelons plus rapide)
- l'augmentation significative des possibilités de promotion dans le corps supérieur et du nombre de postes offerts aux concours et aux examens professionnels
- la création des postes en nombre suffisant pour couvrir les besoins dans tous les établissements, garantissant de bonnes conditions de travail en toutes circonstances et l'égalité d'accès au service public
- une valorisation des qualifications, une réflexion sur le métier et ses évolutions, une formation continue adéquate pour faire face aux mutations du métier
- l'application réelle de la loi de 2005 sur l'égalité des chances, avec l'accueil des collègues en

situation de handicap dans des conditions décentes : les aménagements de postes et l'accessibilité des locaux doivent être une priorité partout

- le respect des missions dévolues aux bibliothèques, et des moyens suffisants pour accomplir ces missions de service public.

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT PROPOSE AVEC CAP 2022 DE SACRIFIER LA DÉMOCRATIE EN RÉDUISANT LES COMPÉTENCES DES CAP, LA CGT PORTE UNE TOUTE AUTRE VOIX DANS CES COMMISSIONS ET REVENDIQUE UNE GESTION NATIONALE DES CARRIÈRES AVEC LE RESPECT DU STATUT ET LA LINÉARITÉ DES CARRIÈRES ! DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018, VOTEZ CGT !